



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE L'ODYSSÉE,
TENUE LE 9 OCTOBRE 2018 AU 169, RUE DAVID SUD, SAINT-AMABLE, À 18 H 30

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

École

Lorraine Charbonneau
Mélanie Beaudin

Parents

Caroline Fortier
Mélissa Bernard
Catherine Thériault
Marie-Lyne Duguay
Sandra Laliberté

ÉTAIT ABSENT : Isabel Fernandez, service de garde

Direction

Christian Descôteaux, directeur
Caroline Lussier, directrice adjointe

1. Ouverture de l'assemblée à 18 h 30 par Christian Descôteaux, directeur

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le point 8.5 « Fonds à destination spéciale » devient le point 7.7 pour adoption.

Ajout du point 10.1 « Bal de finissants pour les élèves de 6^e année »

CE 18-19-01

Proposé par Mélissa Bernard et adopté à l'unanimité.

3. Composition et fonctionnement du Conseil d'établissement

3.1. Tour de table et élection au poste de président

Madame Caroline Fortier est élue présidente.

3.2. Désignation du représentant de la communauté s'il y a lieu

Aucun représentant.

3.3. Formulaires à compléter pour la réunion

Les membres du Conseil d'établissement complètent les formulaires.

CE 18-19-02

Proposé par Marie-Lyne Duguay et adopté à l'unanimité.

4. Nomination d'un secrétaire

CE 18-19-03

Mélanie Beaudin agira à titre de secrétaire pour la réunion du 9 octobre 2018. Les membres se consulteront afin de déterminer qui prendra la relève pour les prochaines réunions.

5. Adoption du procès-verbal du 18 juin 2018

5.1. Questions afférentes au procès-verbal

Les listes d'effets scolaires et les frais chargés aux parents ont été modifiés. Les modifications étaient minimes et les frais à la baisse.

Tout ce qui était prévu comme travaux pour la cour d'école a été fait au cours de l'été et du mois de septembre.

CE 18-19-04

Proposé par Lorraine Charbonneau et adopté à l'unanimité.

6. Parole au public

Aucun public

7. Points de décision et d'adoption

7.1. Calendrier des rencontres

Les membres se consultent et conviennent du calendrier des rencontres.

CE 18-19-05 Proposé par Marie-Lyne Duguay et adopté à l'unanimité.

7.2. Adoption des règles de régie interne 2018-2019

Christian Descôteaux nous présente les règles de régie interne et ce document est approuvé tel quel.

CE 18-19-06 Proposé par Sandra Laliberté et adopté à l'unanimité.

7.3. Activités éducatives complémentaires

7.3.1. Activités éducatives pour tous les groupes

Les activités éducatives complémentaires présentées aux membres sont approuvées. Le coût de ces activités est diminué par rapport aux années passées. L'école a obtenu deux subventions pour les activités et/ou sorties qui sont reliées avec la matière enseignée.

CE 18-19-07 Proposé par Sandra Laliberté et adopté à l'unanimité.

7.3.2. Classe neige des élèves de 6^e année

Les enseignantes pourront organiser la classe neige pour les élèves de 6^e année.

CE 18-19-08 Proposé par Mélissa Bernard et adopté à l'unanimité.

7.4. Demandes d'autorisations pour les sorties à l'extérieur de l'école durant les temps de classe (bibliothèque, parcs, visite de l'école secondaire François-Williams, piscine municipale, crèmerie, patinoire municipale)

Les élèves pourront faire des sorties à l'extérieur du terrain de l'école avec leur enseignant. Par contre, il est préférable d'avoir des parents bénévoles lors de ces sorties.

CE 18-19-09 Proposé par Marie-Lyne Duguay et adopté à l'unanimité.

7.5. Dérogation à la politique alimentaire pour les journées spéciales

Les friandises sont acceptées en classe lors des événements spéciaux (Halloween, Noël, etc.). Il faudra porter une attention particulière au choix des friandises pour les élèves ayant des allergies.

CE 18-19-10 Proposé par Sandra Laliberté et adopté à l'unanimité.

7.6. Campagne de financement

7.6.1. Classe neige avec les élèves de 6^e année

Les membres autorisent les élèves de 6^e année à faire une campagne de financement pour leur classe neige. Les enseignantes ont libre choix sur les produits à vendre.

CE 18-19-11 Proposé par Catherine Thériault et adopté à l'unanimité.

7.6.2. Campagne de financement école

Il y aura une campagne de financement pour l'école. Les membres feront un retour en décembre pour le choix des produits.

CE 18-19-12 Proposé par Mélissa Bernard et adopté à l'unanimité.

7.7. Fonds à destination spéciale

Des poteaux de volley-ball seront achetés et un engagement de 38 000 \$ est nécessaire pour la mesure 50530 « aménagement de la cour d'école ».

CE 18-19-13

Proposé par Sandra Laliberté et adopté à l'unanimité.

8. Points d'information

8.1. Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement

M. Christian Descôteaux nous explique le budget de fonctionnement. Un montant de 425 \$ est alloué pour l'année scolaire 2018-2019.

8.2. Invitation à la formation dédiée aux membres du Conseil d'établissement

M. Christian Descôteaux explique la formation et mesdames Marie-Lyne Duguay et Catherine Thériault participeront à cette formation.

8.3. Photos scolaires

Les photos seront le mardi 6 novembre 2018 et la livraison se fera avant le congé des fêtes.

8.4. Mesure 50530 « aménagement de la cour d'école »

Christian Descôteaux mentionne qu'il est à finaliser la demande pour cette année. Afin de maximiser la subvention, le projet ne devrait pas dépasser 62 500\$. Le maximum correspond à 40% du total, soit 25 000\$. La phase deux sera concentrée sur le terrain de soccer.

9. Parole aux divers représentants

9.1. Comité de parents

Lors de la première rencontre, il y a eu la présentation des membres et madame Marie-Lyne Duguay nous fait un résumé.

9.2. OPP

Mélissa Bernard s'occupera de l'OPP encore cette année et une page Facebook a été créée afin de contacter les parents. De plus, les parents ayant signifié leur intérêt pour l'OPP en début d'année ont reçu l'adresse courriel de Mélissa Bernard.

9.3. Enseignants

Lorraine Charbonneau présente un résumé du début d'année.

9.4. Service de garde

M. Christian Descôteaux présente les activités du service de garde pour l'année scolaire 2018-2019. Les membres demandent à ce que le nombre de participants requis soit inscrit sur ce document.

9.5. Personnel de soutien

Le poste d'agent de bureau I a été comblé et la personne rentrera en poste à partir du 17 octobre 2018.

Le poste de secrétaire d'école est à combler, car Mélanie Beaudin a obtenu un poste de secrétaire de gestion aux ressources matérielles de la Commission scolaire. Par contre, elle demeure en poste jusqu'à ce que la nouvelle secrétaire soit nommée.

Mario Laporte, concierge de jour, est en congé pour une période indéterminée. C'est Martin Trépanier qui assure le remplacement avec l'aide de Denis Daviault.

9.6. Parole au public

Aucun public.

10. Questions diverses

10.1. Bal pour les élèves de 6^e année

Une discussion est lancée concernant le bal pour les élèves de 6^e année. Ce point est à revoir avec le comité de parents et ils doivent écrire leurs attentes et faire parvenir le tout à madame Caroline Lussier, directrice adjointe.

11. Levée de l'assemblée à 21 h 15.

Christian Descôteaux, directeur

Caroline Fortier, présidente